



CARÊME 2026

« Qu'est-ce que l'homme pour que tu penses à lui,
le fils d'un homme, que tu en prennes souci ? » (Ps 8, 5)

MERCREDI DES CENDRES - 18 FÉVRIER
MESSES À 8H30, 12H10 ET 20H À L'ÉGLISE

Le Carême commence le mercredi des Cendres par une **JOURNÉE DE JEÛNE** (ce qui veut dire que nous sommes appelés à nous priver substantiellement de nourriture ce jour-là dans un esprit de pénitence et de partage) ET **D'ABSTINENCE** (ne pas manger de viande ou bien se priver de tabac, d'alcool, d'écrans...). Durant le carême nous sommes invités à vivre la **PÉNITENCE** (à travers jeûne et abstinence selon notre condition, principalement, le vendredi, la prière et l'aumône).

CHEMIN DE CROIX

CHAQUE VENDREDI DE CARÊME À PARTIR DU 20 FÉVRIER À 12H45 (à l'issue de la messe de 12h10), chemin de Croix dans l'église afin de méditer sur la Passion du Christ et de le suivre dans sa propre vie.

FORMATION PAROISSIALE : LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

En communion avec le diocèse, formation ouverte à tous les paroissiens

- **Acteurs de la Création** : dimanche 15 février à 15h
- **Servir le bien commun** : mardi 10 mars à 20h
- **Quel usage juste de la propriété ?** : mardi 17 mars à 20h
- **Une option préférentielle pour les pauvres** : mardi 24 mars à 20h

La formation aura lieu à la Maison paroissiale, 8 rue Dunois.

24 HEURES POUR LE SEIGNEUR - VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 MARS

VIVRE LE SACREMENT DU PARDON

Journée du pardon du doyenné à jeudi 26 mars de 14h30 à 20h30
à l'église Saint Hippolyte, 27 avenue de Choisy, Paris 13e

La confession est également possible les mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 18h45 et le samedi de 10h45 à 12h

OPÉRATIONS DE CARÊME À PARTIR DU 15 MARS

- Projet « **Donne ton cœur pour Haïti** » - pour aider l'école *Génération de la Ronde* qui scolarise des enfants à partir de 5 ans à Savanette (Haïti). Chèques à libeller à l'ordre de « Donne ton cœur pour Haïti ».
 - Projet de la **Résidence Ozanam** (accueil de familles issues de la précarité) : création d'un espace d'entraide, de soutien et de solidarité, aménagement de la cour,... Chèques à libeller à l'ordre des « Conférences Sainte Jeanne d'Arc ».
- Plus d'informations à suivre.